Groupe de l'Alliance progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement Européen

Délégation socialiste française

Communiqué de la délégation socialiste française au Parlement européen
Bruxelles – mardi 17 mai 2016 - http://www.deputes-socialistes.eu/non-a-lasphyxie-des-villes-europeennes/

Non à l'asphyxie des villes européennes !

La maire de Paris vient de déposer un recours sur le fond et un second sur la procédure devant la Cour de justice de l'Union européenne contre la décision de la Commission européenne d'augmenter de 110 % les seuils autorisés d'émissions d'oxyde d'azote par les véhicules.

Pervenche Berès, présidente de la délégation socialiste française, s'est entretenue avec la maire de Paris Anne Hidalgo, pour lui apporter le plein soutien des eurodéputés socialistes et radicaux, alors même que la capitale affronte régulièrement de nouveaux pics de pollution.

Au Parlement européen, ces derniers avaient été à l'avant-garde pour rejeter ces décisions votées à 6 voix de majorité. Le travail dans ce domaine ne fait que commencer, en particulier avec la mise en place de la commission d'enquête EMIS, suite au scandale Volkswagen, dont Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy est membre, et rapporteure fictive pour le groupe Socialiste. Cette commission d'enquête sur les mesures des émissions des véhicules devra permettre de mieux encadrer la production de gaz nocifs par les voitures, tant grâce à la bonne application de la législation en vigueur que par l'élaboration dans le futur de normes mieux adaptées pour améliorer la qualité de l'air.

Enfin, nous invitons toutes les villes d'Europe à se mobiliser sur cette question majeure pour la santé des Européens. Pour la santé des citoyens, ainsi que pour le respect par l'Union européenne des objectifs de la COP21, la Commission doit corriger sa copie.